Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source :
https://www.sortirdunucleaire.org/Enercoop-un-autre-mode%CC%80le-e%CC%81nerge%CC%81tique-est

9 avril 2018

Enercoop, un autre modèle énergétique est possible

"La sortie du nucléaire, c'est par ici !"

C'est l'un des messages que l'on peut retrouver sur les stands d'Enercoop, ce fournisseur d'électricité 100 % renouvelable et coopératif qui a vu le jour il y a plus de 10 ans à l'initiative de différentes organisations comme Greenpeace et La Nef.

Enercoop propose en effet, à travers son offre d'électricité, la promotion des énergies renouvelables grâce aux contrats directs qui le lient avec près de 140 producteurs en éolien, photovoltaïque, hydraulique et biomasse, implantés un peu partout en France. Par conséquent, l'équivalent de ce que consomment ses clients est injecté sur le réseau par l'ensemble de ces producteurs.

Au-delà de cet engagement sur le renouvelable, ce fournisseur défend un modèle décentralisé de l'énergie, matérialisé concrètement par l'existence de coopératives locales Enercoop qui mènent, sur différents territoires, des dynamiques autour de la transition énergétique. C'est ainsi qu'Enercoop Rhône-Alpes a initié la formation "Dr Watt" permettant à chacun de faire un diagnostic de ses consommations électriques et de bénéficier d'un accompagnement pour définir les leviers d'action nécessaires à la réalisation d'économies d'énergie.



Plus de 110 GWh d'énergie produite pour 42 000 clients en 2016. Hydraulique : 94 % Eolien : 4 % Biomasse : 1 % Photovoltaïque : 1 %
DR

Autre exemple, en Midi-Pyrénées, où la coopérative a récemment lancé un projet de parc solaire citoyen dans le Gers ayant vocation à être financé localement par des habitants et des collectivités, dans une logique de circuit court de l'énergie.

En outre, la forme de coopérative "d'intérêt collectif" adoptée par Enercoop assure une place particulière à ses différentes parties prenantes : clients, producteurs d'énergie, salariés... qui, étant sociétaires de l'entreprise, peuvent faire entendre leurs aspirations selon le principe 1 personne = 1 voix. Autre principe, celui de la lucrativité limitée qui implique que la majorité des bénéfices soient réinvestis dans l'entreprise sous forme de réserves impartageables permettant de garantir la pérennité du projet.



DR

Enercoop se donne donc comme ambition de "remettre" entre les mains des citoyens la possibilité de porter un autre modèle énergétique, résolument tourné vers l'avenir.

Aujourd'hui ils sont plus de 53 000 à avoir fait ce choix, répartis autour de 10 coopératives dans l'idée de participer à la transition énergétique dont nous avons tant besoin !

Pour plus d'informations, et rejoindre la coopérative en tant que client sociétaire : https://www.enercoop.fr/

Devenir client Enercoop, c'est simple !

Pas de coupure, pas de changement de compteur, sans engagement et Enercoop se charge de résilier votre contrat chez votre fournisseur actuel. Vous pouvez souscrire directement sur le site d'Enercoop en vous munissant de votre dernière facture et d'un RIB, en moins de 30 minutes c'est fait !

Un peu plus cher oui, mais pour de bonnes raisons

Il faut compter entre 6 et 10 € de plus par mois sur sa facture. Pourquoi ? Car Enercoop s'engage aux côtés de petits producteurs d'énergie renouvelable, par le biais de contrats directs. La coopérative se positionne sur un tarif "au plus juste" dans un contexte où l'énergie nucléaire, prétendument peu chère, fausse notre perception du prix "réel" de l'énergie. Par ailleurs, Enercoop informe et encourage ses clients à faire des économies d'énergie car l'énergie la moins chère est bien sûr celle que l'on ne consomme pas.

Devenir sociétaire Enercoop, un pas de plus

Au moment de la souscription à un contrat de fourniture, il est possible d’acquérir une (ou plusieurs) part sociale d’un montant de 100 €. Pas encore prêt ? Ce n’est pas un problème, on peut s’engager à être membre de la coopérative à tout moment.

Témoignage de Yannick Lagrenaudie, Maire de Saint-Aulaye et producteur Enercoop

"Nous recherchions une offre compétitive qui puisse valoriser la production renouvelable de la commune, d’où notre choix mûri de rejoindre Enercoop : une structure locale, non lucrative et d’intérêt commun. En tant que sociétaire d’Enercoop Aquitaine, nous soutenons et participons à un projet local de développement des énergies renouvelables. Les questions énergétiques sont primordiales mais parfois nous échappent : justement, Enercoop donne aux citoyens la possibilité de se les réapproprier."